

## **QUESTIONNAIRE**

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?  
OUI. Je vois en gros 2 raisons, une extérieure aux victimes, une intérieure, qui ont les deux la même racine.

Raison extérieure aux victimes : les employeurs ne se soucient pas assez de leur propre équilibre travail/privé et semblent souvent penser que le temps de travail des employés est une variable d'ajustement infinie. Ils n'ont pas identifié qu'un employé bien dans sa peau, confiant et participant avec ses idées et opinions est un atout et pas un défi pour l'employeur.

Raison intérieure a la victime : souvent la victime est complice de la personne qui l'opprime. C'est a la personne qui souffre de se tenir plus droite, de chercher de l'aide autour d'elle dans son cercle privé ou auprès des collègues, d'adopter une attitude proactive et de se préserver. Moins elle le fait, moins elle aura de ressource spirituelle pour tenir droit. L'employeur abusif est aussi victime de son comportement et il lui faut des gens dans son entourage qui lui disent que les conditions de travail sont dépréciantes, y compris pour le travail a accomplir. Je sais que c'est facile a dire et difficile a faire mais ca me parait important. La victime joue un grand role pour s'en sortir. Elle joue un grand role, inconscient, pour maintenir une situation désagréable par le silence.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Je crois que c'est a vous association spécialisée, de venir avec des propositions. Organisez peut etre un brainstorming et invitez un ou deux élus proches de la cause ? Vous pouvez me contacter dans ce cas. Si quand meme une idée, je crois que le temps de travail devrait être respecté. 42h ce n'est pas 45 ou plus. Et c'est déjà trop pour des parents. Et 35 heures ce serait bon pour l'emploi et pour la productivité.

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

Peut être de ne pas les connaître ? Peut etre des démarches trop lourdes ? Je connais mal le sujet.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

Vous assurer que les maisons de quartier, les thérapeutes, les centre d'action sociales connaissent ces ressources et sachent les présenter aux gens en besoin.

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

C'est clairement comme pour l'égalité homme-femmes ou l'agenda21. Il y aurait un bureau au sein de l'état qui serait attentif a cette question. Comme votre association l'est au niveau de la société.

b) Quels en seraient les désavantages ?

Le cout financier, un défi surmontable. Idéalement on ne paierait plus pour l'armée et ca libérerait de jolies sommes, mais c'est du domaine fédéral.

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Une bonne analyse de la situation, préalable a tout changement profond.  
Légitimité par rapport a une instance militante.

b) Quels en seraient les désavantages ?

Création d'une usine a gaz, absence de garantie que l'objectif soit social, crainte peut etre infondée de créer un « machin » de plus qui arrive a une étude qui fait « hors-sol ». Je préfère les processus associatifs ou de chercheurs académiques engagés et choisis par vous.  
A la relecture de votre intitulé plus haut je vois que vous incluez « en lien avec les associations ». Alors probablement que ma réticence est plutôt infondée. Doute.

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Très progressive à l'échelle mondiale, retardataire par rapport à la conscience des progressistes dont je crois faire partie.

b) Quelles sont les mesures que vous préconiseriez pour la développer ?

Réduire le temps de travail légal. Légiférer et réglementer pour diminuer la distance moyenne domicile-lieu de travail. Rester a l'écoute d'associations comme la votre qui doit brainstormer et produire des propositions concrètes. C'est une bonne collaboration associations-élus progressistes qui permet le progrès social.